

■ **Denis Fontannaz & Christian Grosclaude**, à Genève, café-restaurant à l'enseigne 'Hippopotame-Café' (FOSC du 16.08.2000, p. 5581). Grosclaude Christian n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Fontannaz Denis reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Denis Fontannaz', à Genève.

Journal no 6219 du 30.05.2003
(01021598 / CH-660.1.458.000-7)